Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 2

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération suisse. — La Société fédérale de gymnastique a composé comme suit son Comité central pour les années 1910-1912: MM. Zschokke, à Bâle; Spühler, à Zurich; Kradolfer, à Frauenfeld; Bandi, à Berne (nouveau); Hartmann, à Lausanne (nouveau); Geiser, à La Chaux-de-Fonds.

Le Bund salue avec satisfaction l'entrée de M. E. Hartmann dans le Comité central. M. Hartmann, dit-il, a bien mérité de la cause de la gymnastique par la façon distinguée avec laquelle il a dirigé la partie technique de la Fète fédérale de Lausanne.

— Le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission donnée par M. le D^r Geiser, professeur à Zurich, et par M. le D^r Bazzigher, ancien recteur, à Coire, de leurs fonctions de membres de la Commission fédérale de maturité.

Sont confirmés dans leurs fonctions de membres de la Commission, à partir du 1^{cr} janvier 1910, pour une nouvelle période administrative: MM. le D^r G. Finsler, recteur, à Berne; Eugène Ruffy, ancien conseiller fédéral, à Berne; le D^r F.-A. Forel, professeur, à Morges; William Rosier, conseiller d'Etat, à Genève.

En outre, sont nommés pour la même période, en remplacement des démissionnaires : MM. le D^r Jérôme Franel, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, élu président de la Commission en remplacement de M. le D^r Geiser; le D^r Emmanuel Probst, professeur au Gymnase de Bâle; le D^r Alfred Bertschinger, ancien chimiste de la ville de Zurich.

Fribourg. — La Feuille officielle vient de publier l'état des indemnités dues aux membres du corps enseignant pour les cours de perfectionnement tenus en 1908-1909. Chaque instituteur y trouve l'indication de la somme, à laquelle il a droit.

— Les instituteurs et institutrices qui ont un brevet définitif par suite de 9 ans d'enseignement effectif dans le canton, ou par l'obtention d'un certificat d'aptitude pédagogique avec 5 ans d'enseignement dans le canton, ont droit aux primes d'âge prévues à l'art. 97 de la loi du 17 mai 1884 sur l'instruction primaire.

Les primes sont déposées chez les receveurs de districts, où elles peuvent être encaissées pour l'année 1909.

- Il vient de se constituer à Fribourg une section de l'Association des instituteurs catholiques suisses.
- Mulualité scolaire. M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique, a donné, à Saint-Aubin, une conférence devant un auditoire de 130 à 140 personnes. Son exposé clair et solide, sa parole chaude et convaincante ont conquis les intelligences et les cœurs. Séance tenante, un comité a été nommé, dont font partie M. Collaud, révérend chapelain, président, les membres de la commission scolaire, le personnel enseignant, y compris l'instituteur des Friques, M. Ramuz, ancien instituteur, et M. Edmond Collaud. On s'est mis à la besogne et l'on espère que l'œuvre sera bientôt sous toit, soit à Saint-Aubin, soit aux Friques, car cette petite commune, comme sa grande sœur, compte déjà de fervents mutualistes.
- Les examens d'apprentis et d'apprenties auront lieu, cette année, pour les garçons du 14 au 23 mars, et pour les filles les 29, 30 et 31 mars.

Les examens des apprentis de commerce auront lieu dans la première quinzaine de juillet.

Chaque apprenti doit s'inscrire auprès du Secrétariat communal de l'endroit où il a fait son apprentissage.

- *Université*. M. Arcari, professeur de littérature italienne à notre Université, a donné récemment, à l'Université de Parme, une conférence très applaudie sur « les faits et figures du *Risorgimento* dans la littérature contemporaine de l'Italie ».
- La Faculté de médecine. Un Comité d'initiative, composé d'hommes de tous les partis, amis de l'Université et du développement de la ville de Fribourg, s'est réuni dernièrement en vue de faire avancer la question de l'établissement de la Faculté de médecine.
- Société académique. La Société académique de Fribourg s'est réunie le 9 décembre en séance extraordinaire au Cercle catholique; elle était présidée par M. Rodolphe de Reding, de Schwyz, conseiller aux Etats; parmi les participants, nous avons remarqué M. le conseiller national Holenstein, de Saint-Gall.

L'assemblée avait comme tractandum principal la proposition du comité concernant un cadeau extraordinaire en faveur de notre Bibliothèque dont le nouvel édifice vient d'être ouvert au public. Tout le monde était d'accord que cet événement, dû à la générosité du peuple fribourgeois, méritait un témoignage spécial de sympathie et on arriva sans peine à fixer le montant de la libéralité à faire à 5000 fr. Cette somme doit servir à l'acquisition d'œuvres exceptionnellement utiles complétant les collections déjà rassemblées; le cadeau sera offert à la Bibliothèque lors de l'inauguration solennelle au commencement de l'année prochaine.

— Conservatoire. — Notre établissement d'instruction musicale a eu la bonne fortune de s'assurer le concours de deux nouveaux professeurs qui contribueront à augmenter encore sa prospérité déjà si réjouissante. C'est M^{IIC} Ochsenbein, d'abord, l'excellente pianiste virtuose, qui vient de remporter une série de brillants succès dans plusieurs villes de la Suisse; c'est ensuite un jeune violoniste de grand talent, M. Hegetschweiler, élève de Sevcik, qui nous arrive de Prague, où il vient de terminer ses études. Nous reviendrons sur chacun de ces deux artistes pour les mieux faire connaître. On peut s'inscrire dês aujourd'hui à leurs cours, qui vont s'ouvrir incessamment.

Genève. — L'Université de Genève compte pendant le semestre d'hiver actuel 1452 étudiants et 463 auditeurs, soit au total 1915.

La Russie arrive en tête avec 542 étudiantes, 241 étudiants et 65 auditeurs. A eux seuls, les étudiants et étudiantes russes composent la majorité des élèves immatriculés à l'Université. Après eux viennent les Bulgares (163) et les Allemands (67).

Dans la récapitulation générale, la Faculté de médecine arrive en tête avec 624 étudiants et 61 auditeurs.

Zurich. — La grande commission scolaire de la ville de Zurich s'est occupée des dangers que fait courir à la jeunesse des écoles la diffusion de la mauvaise littérature. Un appel sera prochainement publié dans la Feuille d'avis officielle.

Diverses mesures ont déjà été prises par les autorités. On a interdit entre autres un mode de vente qui favorisait puissamment la diffusion des romans du genre de Nick-Carter. D'ingénieux négociants avaient imaginé de vendre la première livraison au prix marqué de trente centimes, les autres à dix centimes contre échange de la première, et ainsi de suite. Ils se faisaient ainsi sans frais une sorte de bibliothèque circulante très courue par les écoliers. On y a mis bon ordre.

La ville de Zurich ne fera à l'avenir aucun achat de matériel scolaire chez les papetiers qui répandent des livres dangereux pour la jeunesse.